

Compte rendu du CTL du 01 avril 2014

Le PV du CTL du 14 janvier 2014 :

Approuvé sans réserve à l'unanimité.

Formation professionnelle.

⇒ Bilan 2013 : 2402 jours /agents de formation pour l'année à la Disi Paris Normandie pour 1679 bénéficiaires, soit 4.3 jours de formation par agent en moyenne.

L'essentiel en formation continue.

Deux agents n'ont bénéficié d'aucune formation, ceci étant absents des services pour raisons médicales.

52 stages informatiques ont été ré-internalisés et un certain nombre d'autres formations le seront dans les mois à venir. Les stages LINUX, JAVA, ORACLE, PERL sont du nombre mais sur les 8 formations, 6 se dérouleront à Toulouse au lieu de Paris. On peut légitimement se poser la question des économies en ce qui concerne les déplacements.

Les formations spécifiques CHSCT ne sont pas présent en compte dans ce bilan.

La Disi a accueilli 9 stagiaires étudiants l'an passé. Les stages dont la durée excède les deux mois doivent être rémunérés (gratification) à hauteur d'un tiers de SMIC. Mme Hermant déclare que c'est un bon moyen de promouvoir nos métiers informatiques.

Le bilan des « préparations et des concours et examens professionnels » mettent en lumière une très grande disparité entre le nombre d'inscrits aux préparations et le nombre de participants aux oraux.

La direction explique qu'ils n'ont aucun retour sur les taux de réussite aux concours ou examens, ils ne savent pas si les agents se présentent ou pas aux épreuves et ne peuvent donc pas expliquer d'où proviennent ces disparités.

SOLIDAIRE souligne que les concours ne sont absolument pas adaptés aux agents de la sphère informatique.

La CGT voudrait connaître le nombre d'agents ayant bénéficié d'un DIF au cours de l'année passée ?

La direction n'a pas les chiffres mais précise que M. Lefebvre n'a à ce jour jamais rejeté une demande et reconnaît que les demandes sont très peu nombreuses peut être par manque d'information des agents.

⇒ Pour 2014, le plan et le bilan de formation seront unifiés pour toutes les directions de la Disi et toujours gérés par l'antenne RH de Rouen dans FLORE.

On notera une augmentation de l'auto formation (I formation).

Bilan de l'évaluation professionnelle 2013.

26 recours pour la Disi PN l'an passé.
9 sont allés en CAPL et 2 en CAPN.
Aucun dossier n'a rien obtenu !

En 2013, seulement 4 directions sur 135 ont utilisé tout leur contingentement et le reliquat 2013 est particulièrement important puisqu'il s'élève à 1075 mois !

En clair, la quasi totalité des directions ne joue pas le jeu des distributions en n'attribuant pas la totalité des contingents.

La non attribution de ces dotations prive injustement les agents d'un gain pécuniaire. Cela correspond à des dotations budgétaires que la DG ne répercute pas sur sa masse salariale.

Ceci est inadmissible quand on sait que les agents dans les services se démènent pour pallier aux charges de travail toujours plus importantes générées et aggravées par les suppressions d'emplois.

Certaines directions se distinguent plus particulièrement en la matière et la Disi Paris Normandie en fait partie !

Les trois organisations syndicales se rejoignent pour dire que le recours hiérarchique ne sert qu'à « endormir » les agents et les dissuader de faire appel en CAPL.

Les ateliers éditiques :

Dans le cadre du dispositif de modernisation de l'éditique du Trésor Public mis en œuvre en 2004, la décision de supprimer 4 ateliers éditiques de plus en 2014 a été prise lors du groupe de travail du 21 janvier dernier.

Les sites concernés sont : Rouen Jean Moulin, Nanterre, Besançon et Bordeaux Garonne.

Il ne restera que 10 ateliers en activité en fin d'année. Notre Disi est concernée par deux fermeture sur quatre.

La fermeture de Rouen Jean Moulin est prévue pour le 31 août prochain et le 31 décembre pour les autres ateliers dont Nanterre. La production devrait cesser environ 1 mois avant l'arrêt définitif.

Madame Hermant a reçu les 6 agents concernés afin d'évoquer les solutions de reconversion qui s'offrent à eux.

La CGT déplore la lenteur du processus qui dure depuis 2004 et déclare que les agents ressentent comme un manque de reconnaissances le fait de pas respecter le dispositif indemnitaire mis en place pour une question de dates. Ils regrettent que la DG « chipote » pour une journée surtout lorsque l'on considère le nombre d'agents concernés !!!

Les trois OS votent unanimement contre la fermeture de l'atelier éditique de Rouen ce qui nous vaudra une re-convocation sur ce point particulier.

L'assistance téléphonique :

Depuis le 10 janvier 2012, l'ESI de Nanterre participe à l'AT Support Directions en renfort des ESI de Tours et Versailles St Cloud à hauteur de 3,5 équivalents temps plein.

Le non renouvellement de l'équipe avec deux agents n'exerçant qu'à 50% le métier d'assistant téléphonique ont fragilisé l'équipe au point de ne plus pouvoir faire face aux charges de travail et ne plus pouvoir respecter les plages horaires d'ouverture du plateau.

Il a donc été décidé que l'ESI de Nanterre quitte le PUV de l'AT Support Directions et que les trois agents, tous détenteurs du PAU rejoignent la Cellule Informatique Départementale au 1^{er} avril.

SOLIDAIRE déplore qu'il ait fallu deux ans pour se rendre compte qu'un plateau d'assistance de quatre agents n'a aucune chance de fonctionner et regrette le gâchis matériel et humain de cette opération.

Au vu de cette déplorable expérience, la CGT s'inquiète pour les plateaux de Rouen et Orléans pour lesquels le problème se posera de la même manière au cours de l'année.

Mme Hermant répond que le problème sera examiné le moment venu.....

Lors du vote, la CGT vote contre. SOLIDAIRE et FO s'abstiennent.

Situation immobilière de la Disi Paris Normandie :

⇒ Perspectives sur la résidence de Rouen : dans le cadre des rapprochements immobiliers, les deux sites de Rouen, Jean Moulin et Les mouettes sont appelés à « fusionner » !

Tous les agents de « Jean Moulin » devraient donc emménager à « Les mouettes » mais personne ne sait dire ni quand ni comment.

Aucun délai ne serait encore fixé et tout reste encore à faire : Groupes de travail avec les agents des deux sites, Comité de pilotage, Budget...etc.

La Directrice sera plus à même de nous fournir plus d'information à l'automne.

La CGT demande à ce que l'ISST, les médecins de préventions et les ergonomes soient associés à ce projet dès que possible et pas une fois que tout sera « bouclé ».

Est il utile de préciser qu'une grande majorité des personnels de Rouen Jean Moulin est totalement opposé à cette décision ?

Questions diverses :

⇒ M. Lefebvre commente la fiche n° 1 concernant les règles de gestion simplifiées des remboursements de frais de déplacements et de transports.

Cette fiche précise et explicite certains points importants mais quelques autres restent nébuleux tel la définition de la durée d'une journée normale de travail ou les temps de trajets qui ne sont pas considérés comme étant du temps de travail.

⇒ Les cartes professionnelles : 400 demandes ont été faites à la Disi PN. Celles ci devraient être livrées vers la mi mai.

⇒ La Disi a reçu 64 demandes TTC de mutations.

- ⇒ SOLIDAIRE signale que le tableau des chiffres de la grève du 20 mars pour le site de Versailles st Cloud sont faux.
- ⇒ Ils abordent également le sujet des zones ZUS qui ont été modifiées et dont le découpage est totalement fantaisiste notamment à Caen. Le fait de travailler en zone urbaine sensible ayant une incidence sur les retraites.
- ⇒ Ils évoquent ensuite les problèmes rencontrés par les agents des CID : sites fermés par badges qu'ils ne possèdent pas, mise en fourrière des véhicules, problèmes de stationnements...etc.
- ⇒ FO souhaite connaître la progression du déploiement des postes en Windows 7 : nous en sommes actuellement à 85,20 % de déploiement. Légèrement en retard par rapport à d'autres directions mais nous avons les DOM, la Guyanne... pour lesquels c'est plus compliqué.

fin de la réunion à 15heures 45.

Vos représentants CGT

**Arnaud Chapuy, ESI Versailles Chantiers
Carole Beuscart, ESI Rouen Les mouettes
Véronique Martin et Celocia Bouzouina, ESI Orléans**